



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2019 à 19H30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur GERMAIN ayant donné pouvoir à Monsieur PAGES
- Monsieur HARDY, absent
- Monsieur LANDRY, absent

Madame GOUBERT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point supplémentaire :

- Modification des statuts du SIVUVE (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Val d'Essonne)

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Mars 2019

Le compte-rendu de la séance du 28 Mars 2019 est adopté à l'unanimité.

2) Finances

- *Demande de ligne de trésorerie :*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré la Caisse d'Epargne pour établir une demande de ligne de trésorerie en attendant les retours de subventions du Conseil Régional et Conseil Départemental, pour le financement des travaux d'aménagement concernant les ruissellements.

3) Affaires générales

- *Modification des statuts de la CC2V (Communauté de Communes des Deux Vallées) :*

Monsieur le Maire informe que lors de la séance du Conseil Communautaire du 26 février la CC2V a voté une compétence complémentaire : « Eaux pluviales urbaines ».



Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette modification de statuts.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité cette proposition est acceptée.

- *Projet RAM (Relais Assistants Maternels) :*

Suite au dernier Conseil Municipal, Madame GOUBERT informe les Elus qu'elle a participé à la réunion d'information concernant le RAM.

Elle explique en séance les finalités de ce projet et après échanges : il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité le projet (1 abstention).

4) Modification des statuts du SIVUVE

Le SIVUVE est un syndicat à vocation unique qui gère depuis des années les activités périscolaires et notre RPI (Regroupement Pédagogique Inercommunal).

Le rajout de la compétence « Gestion et organisation des transports scolaires » transforme le SIVUnique en SIVOMultiple.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts.

5) Questions diverses

5.1 – Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la traditionnelle rencontre des Pruniers de France aura lieu cette année à Prunay le Gillon du 7 au 9 juin.

5.2 - Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'aménagement concernant les ruissellements seront inaugurés le 26 avril à 11h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 10.

Le Maire,
Patrick PAGES



Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecy

1, rue Georges Bercher - 91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE

Téléphone : 01 64 99 52 17 - Télécopie : 01 64 99 33 46 - Courriel : prunaysuressonne@orange.fr

www.prunaysuressonne.fr